



## Enfant avec un homme marié, comment le protéger ainsi que sa mère

Par **emma2A**, le **05/09/2016** à **13:37**

Bonjour, j'entretiens une relation avec un homme marié depuis 2 ans. Je suis tout a fait autonome, financièrement et socialement. Nous souhaiterions avoir un enfant et je pense être enceinte, j'aimerais savoir différentes choses. Tout d'abord quel est la marche à suivre pour la reconnaissance de paternité ? Quels vont être les risques au cas où il voudrait demander la garde exclusive de l'enfant et comment je pourrais me protéger contre cela ? Y a t il un moyen légal que sa femme ne soit pas au courant de l'existence de cet enfant ? Aurait elle des droits sur l'enfant ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **youris**, le **05/09/2016** à **14:14**

Bonjour,

La réponse dépend si le père de cet enfant a l'intention de le reconnaître.

Si oui cela figurera sur son état-civil et son épouse pourra en être informée en demandant un acte de naissance de son mari.

de plus cet enfant sera héritier réservataire de cet enfant.

Comme tout parent, le père aura des droits et des obligations sur cet enfant.

SALUTATIONS